

Les Nouvelles de Rambouillet

Politique • Les élus UMP le confirment

« Le projet de voie de la Mauldre est mort »

L'ORGANISATION par le collectif "Sauvons les Yvelines" d'une soirée débat «sur le projet d'axe routier Nord / Sud» (le 12 avril à Aulnay-sur-Mauldre) est fortement critiquée par le député UMP de la XII^e Joël Régnauld, J.-F. Poisson, candidat UMP dans la X^e, et Hervé Planchenault, conseiller général du canton de Montfort. Lors d'une conférence de presse tenue mercredi dernier à Auteuil-le-Roi* (Philippe Heurtevent, maire écologiste de cette commune, est président de "Sauvons les Yvelines"), les trois élus l'ont répété : «le projet de voie nouvelle de la vallée de la Mauldre, c'est du passé.» Hervé Planchenault a dressé l'historique suivant : «En 2005, Pierre Bédier, qui était président du Conseil général, a fait des études sur ce projet de voie entre l'A13 et la N10.



◆ Mercredi dernier à Auteuil, de g. à dr. Hervé Planchenault, François Arlot, Joël Régnauld et J.-F. Poisson.

Mais dès 2006, Christine Boutin et moi-même avons demandé la suppression de la partie Sud entre la N12 et la N10, ce qui enlevait tout sens au projet. Pierre Bédier a accepté ce retrait. Et en 2009, Alain Schmitz, nouveau président départemental, a confirmé qu'il n'y avait pas lieu de faire cette voie.» Joël Régnauld (par ailleurs maire de Plaisir), ajoutait : «Da-

vid Douillet et le sénateur maire Gérard Larcher confirment que le projet est bien abandonné et que lui sont préférées des solutions permettant de confirmer à la RN 12 et à la RN10 leur fonction d'itinéraire privilégié de transit par des investissements destinés à fluidifier le trafic et à aménager à terme des contournements.»

Philippe Heurtevent rétorque :

«Sur le SDRIF, le tracé figure encore et Alain Schmitz nous a répondu que "le projet était suspendu". Par ailleurs, le but de la réunion du jeudi 12 à Aulnay, est aussi de présenter le film de la SAFER intitulé "La Frontière invisible". Notre démarche n'est pas politique et veut seulement préserver le territoire.»

**Auteuil-le-Roi, qui était dans la X^e est désormais dans la XII^e*